

NOUVEAU SONDAGE : LES QUÉBÉCOIS(ES) RÉCLAMENT UNE ÉVALUATION PAR LE BAPE POUR NORTHVOLT

FAITS SAILLANTS

- 53% des Québécois(es) sont favorables au projet d'usine de batteries de l'entreprise Northvolt
- 68% des gens sondés sont d'accord à ce que le projet de Northvolt soit soumis à une enquête et une consultation publique réalisée par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). Seulement 24% des gens sont en désaccord.
- 53% des Québécois(es) rejettent l'approche du gouvernement qui a modifié la réglementation, ce qui a eu pour effet de soustraire le projet de Northvolt à la tenue d'un BAPE obligatoire.

Montréal, 28 février 2024 - Alors qu'une majorité de Québécois(es) appuie le projet de construction d'usine de batteries de Northvolt (53%), ils sont tout aussi nombreuses et nombreux à rejeter l'approche du gouvernement qui a modifié la réglementation environnementale, ce qui a eu pour effet de soustraire le projet de Northvolt à la tenue d'un BAPE obligatoire. C'est ce qui ressort d'[un sondage national de la firme Pallas commandé par un collectif de groupes environnementaux](#).

Selon les groupes, avec près d'un répondant sur cinq qui affirme être indécis à l'égard du projet, le gouvernement aurait tout avantage à s'assurer que la population soit mieux informée des tenants et aboutissants de ce dernier.

La meilleure méthode pour s'assurer de l'adhésion de la population envers les projets proposés par le gouvernement du Québec, c'est de suivre les règles en place et de respecter le travail des institutions en qui les gens ont confiance. Les organisations environnementales estiment qu'en jouant avec la réglementation, le gouvernement a entraîné la méfiance envers ses décisions et les projets qu'il propose.

Selon les groupes, le ministre de l'Environnement peut et doit utiliser son pouvoir discrétionnaire afin de déclencher une évaluation du BAPE pour le projet de Northvolt d'ici le 22 mars. Ils rappellent qu'en vertu de l'article 31.1.1 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, le ministre a trois mois à la suite du dépôt d'une demande d'autorisation pour informer Northvolt qu'il a l'intention de recommander d'assujettir le projet à un BAPE. C'est le 22 décembre dernier que Northvolt a présenté au ministère sa demande d'autorisation pour son projet de « giga usine de production de batteries ». Rappelons que le 17 janvier dernier, de nombreux groupes environnementaux [ont demandé la tenue d'une](#)

[évaluation environnementale indépendante](#) pour le projet de Northvolt. Cette demande a d'ailleurs été appuyée par plus de [180 groupes et signataires](#) dans une lettre acheminée le 19 janvier au ministre de l'Environnement, qui est restée sans réponse.

*Liste des groupes environnementaux ayant commandé le sondage : Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE), Eau Secours, Équiterre, Fondation David Suzuki, Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets (FCQGED), Greenpeace, Nature Québec, SNAP Québec

-30-

Renseignements :

Nature Québec
Gabriel Marquis, Directeur des communications
gabriel.marquis@naturequebec.org ; 581-307-8613